

Comité Technique Local du 17 avril 2015

Conclusion de l'enquête sur les horaires d'ouverture des postes comptables et propositions de modifications :

Le président du CTL (Mr NESAS) a rappelé que la diminution des heures d'ouverture au public est directement liée aux contraintes budgétaires actuelles et que c'est en ce sens un moyen de souplesse dans l'organisation des services. Il ne pense pas que la réduction des horaires d'ouverture va réellement dégrader la qualité du service public mais il reste très sensible aux questions de souffrance au travail des personnels de la DDFIP des Pyrénées-Atlantiques. Il admet que ce CTL a été mal préparé et que ses services n'ont pas été assez réactifs pour bâtir la note de service départementale en matière de réduction des horaires d'ouverture au public, comme il l'avait promis lors du CTL du 10 mars dernier.

A propos des SIP et SIE de Bayonne et de Pau, pour lesquels dans un cas les agents n'avaient pas été consultés et dans l'autre la solution retenue par le Chef de service était contraire à l'opinion majoritaire des agents, le président argue que les agents ont bien été consultés à chaque fois et que tous les choix leur ont été proposés y compris le statu quo.

L'ensemble des organisations syndicales a démontré au président l'inexactitude de cette conclusion. Celui-ci a finalement avancé que la note nationale ne prévoyait qu'une consultation informelle des agents ce qui introduisait un « vice originel » dans la demande initiale.

Lors du CTL du 10 mars 2015, il avait été demandé à la direction de cadrer cette consultation, pourquoi cela n'a-t-il pas été fait ?

Les élus FO-DGFIP 64 ont rappelé à la direction les points suivants:

- Les agents affectés à l'accueil ne sont pas les seuls concernés par les modifications des horaires d'ouverture qui impactent l'ensemble de l'organisation du service.
- Le fait de retenir une solution en matière d'horaire qui s'avère contraire à l'opinion majoritaire des agents ne fait qu'accentuer leur malaise et leur donne le sentiment d'être malmenés dans un contexte professionnel déjà difficile.
- L'incohérence entre la réduction des horaires d'ouverture au public et le maintien de l'accueil téléphonique dans ces mêmes plages horaires est évidente. En effet, les élus FO-DGFIP 64 ont réaffirmé le fait que cette situation ne sera pas claire pour les usagers et que l'obligation d'assurer l'accueil téléphonique amenuisera l'intérêt du dispositif qui vise à dégager du temps aux agents pour se consacrer à d'autres tâches que l'accueil.
- L'absence d'harmonisation des horaires d'ouverture entre deux postes géographiquement proches risque de générer un transfert des charges d'accueil d'un poste sur l'autre.
- La nécessité que soit établie une note départementale claire et exhaustive sur ces questions.

Le président du CTL a donc annoncé les décisions suivantes :

- Pour les 3 grands sites (Bayonne, Biarritz et Pau) un délai supplémentaire pour acter la modification des horaires d'ouverture est retenu car la direction n'est pas prête à se prononcer sur cette question.

- Pour tous les autres services du département (SIP/SIE d'Orthez et d'Oloron et l'ensemble des trésoreries) la direction retient toutes les modifications d'horaires proposées par ceux-ci. La mise en œuvre interviendra au 01/07/2015.
- Une note de service départementale est en cours de préparation et sera présentée lors du prochain CTL pour les structures concernées par les changements prenant effet au 1er juillet.
- L'accueil téléphonique restera ouvert lors de ces nouvelles fermetures d'accueil physique.
- Un nouveau CTL sera convoqué le 12/05/2015 pour reparler du sort des 3 grands sites.

Les organisations syndicales ont demandé une suspension de séance, à la suite de quoi, le président a procédé au vote de ces propositions : les organisations syndicales ont voté CONTRE à l'unanimité.

Questions diverses :

Encaissement des chèques dans les Trésoreries via les « paninis » :

Les « paninis » sont des appareils qui permettent d'endosser les chèques, de les scanner et d'éditer la liste pour la Banque de France. Les élus FO-DGFIP 64 ont rappelé que le contrat national de maintenance prenant fin, l'absence de renouvellement de marché entraînerait la disparition des « paninis » qui tomberaient en panne. Ils ont alerté la direction sur la lourde charge de travail et l'accroissement des difficultés en cas de recherches qu'entraînerait le non renouvellement de ces appareils pour les Trésoreries.

La direction étudie actuellement les offres et s'est engagée à signer un contrat de location/maintenance afin de remplacer tous les paninis du département.

De plus, le pôle GP va développer la monétique pour diminuer le nombre de chèques.

Sécurité Incendie site de Bayonne Vauban :

Il a été rappelé que le dernier exercice d'évacuation « incendie » a été un fiasco. Il faut revoir l'organisation de l'évacuation sur ce site. Le Comité d'Hygiène et de Sécurité a listé les points à revoir, c'est à la direction désormais de faire son travail.

La direction a précisé que l'assistant de prévention travaillait sur la question et qu'un point serait réalisé avec les gestionnaires locaux afin de préciser les obligations de chacun.

Les caméras de surveillance du site Vauban sont débranchées :

Les élus FO-DGFIP 64 ont interrogé la direction sur l'absence de branchement des caméras de sécurité du site Vauban. Celles-ci ne sont plus opérationnelles, ce qui empêche tout enregistrement d'acte malveillant. Le responsable BIL a expliqué que des crédits budgétaires avaient été sollicités pour cette opération.

Réinstallation de la Trésorerie d'Anglet Adour Océan :

Le projet de bail ayant été envoyé à la direction générale il y a une quinzaine de jours, les élus FO-DGFIP 64 ont souhaité savoir s'il y avait du nouveau. M. Nesa va relancer la chef du bureau SPIB2C.

Dotation de double écrans sur le site de Bayonne :

Les besoins en terme de double écrans sont de plus en plus prégnants suite à la dématérialisation des déclarations de TVA notamment.

La direction a souligné que cette demande avait été prise en compte et que 350 écrans avaient été sollicités auprès de la délégation. La totalité ne sera probablement pas octroyée à la DDFIP 64 mais leur installation interviendrait en septembre 2015.

Vos représentants FO-DGFIP 64 à ce CTL

Christine GABARRUS (Trésorerie Hasparren) / Johanna JOUVE (Trésorerie Bedous) / Hervé LARROUQUERE (Trésorerie Bayonne CH) / Bernadette LAYRIS-VERGES (Accueil Pau-Orléans) / Isabelle SORIANO (Trésorerie Anglet-Adour-Océan)